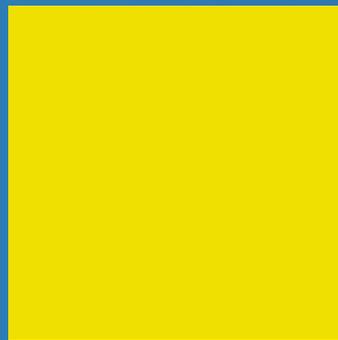


1

---



RENCONTRE AVEC L'AUTRE : GÉRER  
LA DIVERSITÉ

# GÉRER LA DIVERSITÉ

## 1.1 INTRODUCTION

Dans ce matériau pédagogique, vous apprendrez d'abord à **connaître les concepts d'éthique mondiale, de justice mondiale et de cosmopolitisme**. L'humanité est actuellement confrontée à plusieurs défis, tels que le changement climatique, et ces défis peuvent se résoudre uniquement si chacun collabore conjointement pour évoluer vers un environnement plus propre. La deuxième partie de cette leçon vous en apprendra davantage sur la question de **la citoyenneté et de la protection des droits offerts par un État (national)**. Le concept de **justice de statut** y sera présenté, de même que les concepts d'apatride, de personne déplacée, de réfugié et d'asile. Enfin, la question de **l'immigration et de l'hospitalité** sera abordée concernant le concept sous-jacent de « rencontre avec les autres », c'est-à-dire des personnes qui sont différentes de nous mais qui demeurent égales en droits et en statut.



Figure 1.1  
Petite fille réfugiée  
Source : © Ahmed akacha  
Pexels.com

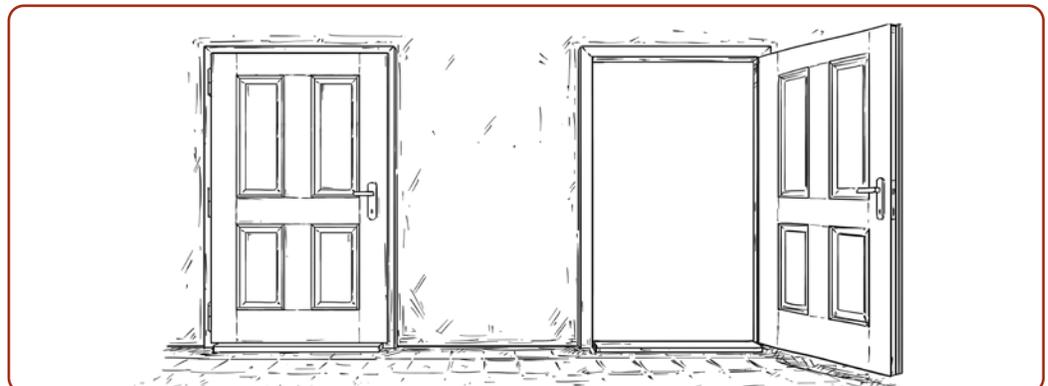


Figure 1.2  
Portes et choix  
Source : © Zdenek Sasek/  
Adobe Stock

## Questions sur la vidéo animée

Voici les questions qui vous ont été posées dans la vidéo animée. Vous pouvez réfléchir de nouveau aux réponses que vous avez données et, en particulier, les raisons pour lesquelles vous les avez choisies. Certaines questions sont également pertinentes pour le contenu et les devoirs ci-dessous.

### QUESTIONNAIRE 1

 Question 1 : Le maintien de la famille au poste de contrôle d'immigration était-il la bonne chose à faire et pourquoi ? (plusieurs réponses possibles)

- Oui, c'était la bonne chose à faire, puisque la famille n'avait pas les documents appropriés pour entrer.
- Oui, c'était la bonne chose à faire, car il est important de savoir qui exactement entre dans un autre pays.
- Oui, c'était la bonne chose à faire, puisque la famille n'avait pas le droit d'entrer dans le pays.
- Non, parce qu'il n'y avait aucun moyen pour la famille de renouveler ses passeports ou d'en obtenir de nouveaux.
- Non, parce que la famille avait besoin d'aide et de protection.
- Je ne sais pas.

 Question 2 : Pourquoi les passeports sont-ils importants ? (plusieurs réponses possibles)

- Parce que nous pouvons nous identifier grâce à eux.
- Parce qu'ils nous permettent de voyager en toute sécurité dans d'autres pays et d'y séjourner.
- Parce qu'ils nous permettent de prouver notre citoyenneté.
- Parce qu'ils nous permettent de rentrer dans notre propre pays.
- Je ne sais pas.

### QUESTIONNAIRE 2

 Question 3 : Pensez-vous qu'il est juste de faire une distinction entre les citoyens et les non-citoyens ?

- Oui.
- Non.

 Question 4 : Êtes-vous d'accord pour dire que tout le monde devrait être libre de voyager, de se déplacer ou de vivre où bon lui semble ?

- Oui.
- Non.

### QUESTIONNAIRE 3

 Question 5 : Pourquoi l'accueil et la protection des réfugiés sont-ils importants ? (plusieurs réponses possibles)

- Parce que leur pays ne les protège pas, ou même il les persécute ou les maltraite.
- Parce qu'ils ne peuvent souvent pas rester dans leur patrie pour des raisons de sécurité.
- Parce que souvent leur pays n'offre pas des conditions de vie décentes (par ex., manque grave de nourriture et famine, changement climatique et sécheresse grave, etc.).
- Parce que nous devons accepter les gens dans nos pays car nous avons besoin de travailleurs.
- Je ne sais pas.

 Question 6 : Certaines personnes sont apatrides. Quelle serait la bonne chose à faire par rapport à leur statut ?

- Les accepter dans d'autres pays et leur donner la citoyenneté.
- Accepter un système international universel et efficace pour la protection des droits des apatrides.
- Essayer tout d'abord d'éliminer les causes de l'apatridie.
- Rien, en particulier si les personnes ont renoncé librement à leur citoyenneté.
- Je ne sais pas.

## 1.2 ÉTHIQUE MONDIALE, JUSTICE MONDIALE ET ÉTHIQUE COSMOPOLITE

L'**éthique mondiale** est une approche des défis et des questions éthiques (par exemple, le changement climatique et la pollution, les droits de l'homme, l'aide étrangère et l'aide aux pauvres, le commerce équitable et les droits des travailleurs, la protection des réfugiés, le développement et la réglementation de l'utilisation des nouvelles technologies, etc.). Elle aborde toutes ces questions du point de vue du monde ou de l'humanité dans son ensemble. Les raisons en sont la mondialisation, qui rend le monde de plus en plus interconnecté et interdépendant.



Figure 1.3  
Globe entre nos mains  
Source : © Valentin  
Antonucci / Pexels.com

La **justice mondiale** est un aspect de l'éthique mondiale qui est centré sur la justice à l'échelle mondiale. Elle examine le rôle des institutions internationales et mondiales, par exemple l'Organisation des Nations Unies ou le système des droits de l'homme. Elle s'efforce également de formuler des normes universelles de justice qui s'appliquent à toutes les personnes et à tous les états.

La justice mondiale concerne principalement deux domaines. Le premier est **politique et institutionnel** et concerne, par exemple, la question de la gouvernance (mondiale) et de la protection des droits de l'homme fondamentaux. Le deuxième est **économique et culturel** et se concentre sur des questions telles que la pauvreté et les inégalités, la répartition et l'exploitation des ressources naturelles, entre autres. D'un point de vue global, elle défend une répartition juste des avantages et des charges.



Figure 1.4  
Interdependence  
Source: © ArtHouse  
Studio / Pexels.com

Le **cosmopolitisme** est un moyen de relever les défis mentionnés ci-dessus. Il s'appuie sur l'idée que nous **sommes** tous **citoyens du monde** (et non pas seulement un état national donné) et donc membres d'une seule communauté. Le **cosmopolitisme éthique** est un point de vue selon lequel nous avons des obligations et des responsabilités envers les autres dans ce monde global. Le **cosmopolitisme politique** prône l'idée d'une sorte de régime politique mondial tangible, d'un gouvernement mondial et d'un système de citoyenneté mondiale associé. Le **cosmopolitisme culturel** est un point de vue selon lequel nous devrions apprécier et protéger différentes cultures.

### Devoir 1

Effectuez le devoir en trois étapes ci-dessous en écrivant vos réponses.

 1.a Dans la colonne de gauche, énumérez cinq problèmes ou défis auxquels l'humanité dans son ensemble doit faire face actuellement. Réfléchissez ensuite à leur importance relative et classez-les en conséquence dans la colonne de droite.



1.b Comment définiriez-vous ou décririez-vous la justice à quelqu'un ?  
Quelles conditions un monde juste devrait-il respecter ?



1.c En quoi le monde serait-il différent si nous étions tous considérés  
comme des citoyens du monde entier ?

## 1.3 DROITS DE L'HOMME, JUSTICE DE STATUT, APATRIDES ET RÉFUGIÉS

Les droits de l'homme sont les droits des individus et des groupes, qui leur appartiennent du seul fait qu'ils sont humains. Ils reposent sur la dignité et la valeur inhérentes à chaque être humain. Ce sont les fondements d'une société pacifique et prospère.

« Les droits de l'homme sont des droits que nous avons simplement parce que nous existons en tant qu'êtres humains – ils ne sont pas accordés par un état. Les droits de l'homme sont des droits inhérents à tous les êtres humains, quelle que soit la nationalité, le sexe, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, la langue ou tout autre statut. Ils vont du droit le plus fondamental (le droit à la vie) aux droits qui rendent la vie digne d'être vécue, tels que les droits à l'alimentation, à l'éducation, au travail, à la santé et à la liberté. » (HCDH 2021)

Les droits de l'homme sont :

- **Universels**: ils appartiennent à toutes les personnes, ce qui signifie qu'elles en jouissent toutes de manière égale
- **Inaliénables** : ils appartiennent à toutes les personnes et ne doivent pas leur être retirés ; ils peuvent être restreints uniquement dans des circonstances spécifiques et pour une durée limitée,
- **Indivisibles et interdépendants** : les droits de l'homme forment un tout unifié (droits économiques, sociaux, politiques et culturels) et sont dépendants les uns des autres, ce qui signifie que l'on ne peut pas jouir pleinement d'un droit spécifique sans que d'autres droits soient également garantis.
- **Égaux et non-discriminants** : tous les êtres humains sont égaux en dignité et en droits (HCDH 2021).

La **dignité** est une valeur fondamentale et inhérente détenue par tous les êtres humains sur la base de leur humanité. Elle est souvent considérée comme la base des droits fondamentaux et des droits de l'homme de chaque individu. La dignité de chaque individu protège contre les types inappropriés de traitement susceptibles d'atteinte à sa dignité (par exemple, traitement dégradant, torture, etc.) ou les situations dans lesquelles il peut se trouver (par exemple, extrême pauvreté, esclavage, apatridie, etc.).



Figure 1.5  
Droits fondamentaux de l'homme  
Source : © STOATPHOTO / Adobe Stock

La **justice de statut** est une justice qui permet à une personne de faire reconnaître ses droits. Elle est donc décrite comme « **le droit d'avoir des droits** ». Elle facilite l'exercice d'autres droits. Le droit d'avoir des droits est un droit de l'homme qui peut être défendu dans le cadre des principes de justice mondiale et cosmopolite.

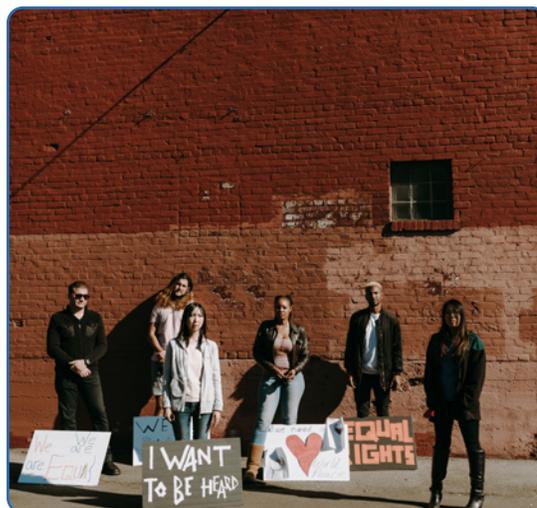


Figure 1.6  
Questions relatives au statut  
Source : © RODNAE Productions / Pexels.com

**Les personnes apatrides** désignent des personnes qui ne sont reconnues comme ressortissantes ou citoyennes par aucun État en vertu de sa législation (Nations Unies 1954). Cela signifie qu'une personne apatride est une personne qui ne possède la nationalité d'aucun pays. Elles sont donc particulièrement vulnérables.

Les principales **causes** d'apatridie sont : des lois qui déterminent les circonstances dans lesquelles une personne acquiert la nationalité ou peut se la voir retirer, la migration vers un état qui ne permet pas à un parent de transmettre la nationalité par le biais de liens familiaux, l'émergence de nouveaux états et de changements concernant les frontières et la perte ou la privation de la nationalité (HCR 2021).

Figure 1.7  
Entrée refusée  
Source : © nalidsa /  
Adobe Stock



**Les personnes déplacées ou déplacées par la force** sont des personnes qui ont été éloignées de manière involontaire ou de force de leur foyer ou de leur région d'origine. Selon l'ONU, il y a eu environ **80 millions** de personnes déplacées de force dans le monde entier, dont environ 30 à 34 millions d'enfants de moins de 18 ans. Sur l'ensemble des personnes déplacées de force, 26 millions d'entre elles étaient des réfugiés et 45,7 millions des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (HCR 2020)..

**Les réfugiés** désignent des personnes déplacées et forcées de franchir les frontières nationales et qui ne peuvent rentrer chez elles en toute sécurité. Elles ont le droit de demander l'asile. La Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés (1951) définit un réfugié comme une personne qui « craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut pas y retourner » (ONU 1951)

**Les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays** sont « des personnes ou des groupes de personnes qui ont été forcés ou contraints de fuir ou de quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme ou pour en éviter les effets, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un état. » (ONU, 2004)

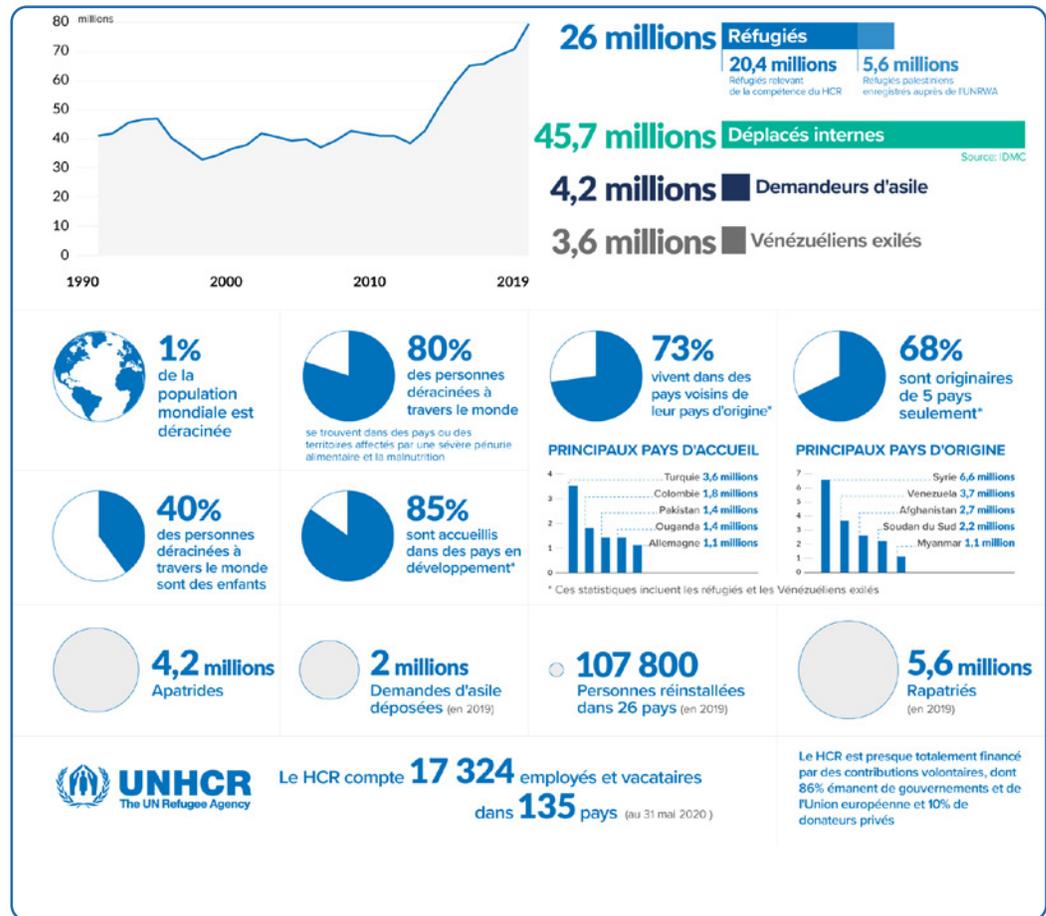


Figure 1.8  
 Informations de base sur les personnes déplacées, 2020  
 Source : © UNHCR / Younghee Lee

## Devoir 2

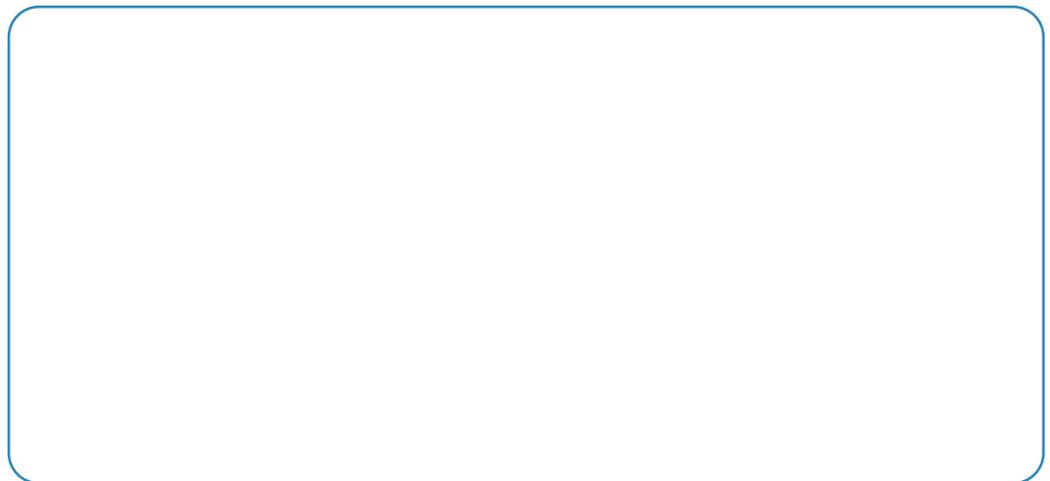
Effectuez le devoir en trois étapes ci-dessous en écrivant vos réponses ou en réalisant les exercices.

**?** 2.a Possédez-vous un passeport ? Dans combien de pays avez-vous déjà voyagé et quels sont ces pays ? Avez-vous dû utiliser votre passeport ?

**?** 2.b Tous les êtres humains sont égaux en dignité et en droits humains. Pourquoi et dans quelle mesure cela est-il important pour les réfugiés et les apatrides ?



**?** 2.c À quoi pensez-vous lorsque vous entendez le mot « réfugié » ou bien à quoi associez-vous ce mot ? Que ressentez-vous lorsque vous y pensez ? Veuillez utiliser l'espace ci-dessous pour essayer de dessiner ces sentiments. Vous êtes libre de les représenter comme vous le souhaitez.



## 1.4. IMMIGRATION ET HOSPITALITÉ

La question de l'**hospitalité** tourne autour du fait de savoir s'il existe des limites à la possibilité pour les États de fermer complètement leurs **frontières**. Cette question concerne l'éthique mondiale et la justice mondiale. Les réfugiés devraient-ils être autorisés à entrer dans un État donné ? Pourquoi ? Qui d'autre doit être accueilli et accepté ? Qu'en est-il des apatrides comme la famille dans la vidéo ?



Figure 1.9  
Réfugiés arméniens à  
Bakou, 1918  
© IWM Q 24947,  
<https://www.iwm.org.uk/collections/item/object/205213374>

Le rôle, la fonction ou la valeur d'un groupe national (dans ce cas) et de l'appartenance à un groupe réside dans la **protection efficace des droits d'un individu** qu'il offre. Par exemple, un État vous délivre un passeport qui vous permet de voyager et de rentrer chez vous. Un **visa** délivré par un État vous permet de visiter cet État et d'y séjourner. Souvent, les apatrides n'ont pas la possibilité d'obtenir un passeport ou un visa. C'est pourquoi les apatrides sont des personnes particulièrement vulnérables.



Figure 1.10  
Prisonniers allemands  
dans un camp de  
prisonniers français  
pendant la dernière  
partie de la Première  
Guerre mondiale.  
Source : National  
Archives at College  
Park, Public domain, via  
Wikimedia Commons:  
[https://commons.wikimedia.org/wiki/File:German\\_prisoners\\_in\\_a\\_French\\_prison\\_camp\\_French\\_Pictorial\\_Service\\_-\\_NARA\\_-\\_533724.gif](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:German_prisoners_in_a_French_prison_camp_French_Pictorial_Service_-_NARA_-_533724.gif)

Fridtjof Nansen, un ancien explorateur polaire, haut-commissaire aux réfugiés de la Société des Nations et titulaire du prix Nobel de la paix (1922), a mis en place ce qu'on appelle le système de passeports Nansen après la Première Guerre mondiale.

Figure 1.11  
Fridtjof Nansen  
Source : Bibliothèque  
nationale de Norvège, via  
Wikimedia commons:  
[https://commons.  
wikimedia.org/wiki/  
File:NansenJohansen.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:NansenJohansen.jpg)



Le passeport Nansen était un document de voyage reconnu délivré initialement par la Société des Nations pour les réfugiés et les apatrides qui ne pouvaient obtenir de documents de voyage auprès d'un État ou d'une autorité nationale. Ces passeports permettaient à ces personnes de voyager.



Figure 1.12  
Fridtjof Nansen  
Exemple de passeport  
Nansen  
Source: © UNHCR

Pour plus d'informations sur les passeports Nansen et l'apatridie, vous pouvez visiter une excellente carte interactive en ligne ou une exposition de la Fondation EVZ.<sup>1</sup>

<sup>1</sup>Vous pouvez utiliser le lien suivant : [https://www.arcgis.com/apps/Cascade/index.html?a\\_pid=84ce78\\_74a06a\\_4c2897bd48561bf43a7d](https://www.arcgis.com/apps/Cascade/index.html?a_pid=84ce78_74a06a_4c2897bd48561bf43a7d)

### Devoir 3

Effectuez le devoir en trois étapes ci-dessous en écrivant vos réponses ou en réalisant les exercices.

**?** 3.a Réfléchissez à un moment de votre vie où quelqu'un vous a offert l'hospitalité. Comment définiriez-vous l'hospitalité ?

**?** 3.b Envers quelles personnes devrions-nous manifester de l'hospitalité?

**?** 3.c Si quelqu'un est différent ou étranger, qu'est-ce qui le rend différent? Dans quelle mesure ces différences peuvent-elles être pertinentes concernant ses droits ?

## 1.5 GLOSSAIRE

**Apatrié :** désigne un individu qui n'est pas considéré comme un citoyen ou un ressortissant en vertu des lois d'un pays, c'est-à-dire qui ne possède la nationalité d'aucun pays, et qui se trouve donc sans la protection d'un pays ou d'un État

**Asile :** désigne la protection accordée par un État à une personne qui a quitté son pays d'origine en tant que réfugié (il s'agit généralement d'un réfugié politique). Face à la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile dans d'autres pays. Une personne qui demande l'asile est appelée « demandeur d'asile ». Chaque année, environ un million de personnes demandent asile dans le monde entier.

**Citoyenneté :** désigne une relation entre un individu et un État. Un citoyen a certains droits et libertés et a droit à la protection de l'État mais, d'un autre côté, il a également des responsabilités. Elle peut être acquise par la naissance sur le territoire de l'État, l'ascendance, le mariage et la naturalisation.

**Cosmopolitisme :** désigne un point de vue selon lequel toutes les personnes – indépendamment de leur citoyenneté ou de leur État national – devraient bénéficier du même respect et de la même considération. Le cosmopolitisme éthique est un point de vue selon lequel nous avons des devoirs, des obligations et des responsabilités envers les autres dans ce monde global puisque nous faisons tous partie d'une seule communauté mondiale.

**Dignité :** valeur fondamentale et spéciale, inaliénable, détenue par tous les êtres humains sur la base de leur humanité. Elle est souvent considérée comme la base des droits fondamentaux et des droits de l'homme de chaque individu.



Figure 1.13  
Voyager avec un  
passeport  
Source: © Tima  
Miroshnichenko /  
Pexels.com

**Droits de l'homme** : droits fondamentaux qui appartiennent à tout individu humain (ou à un groupe d'individus) s'appuyant uniquement sur le fait qu'il est humain, indépendamment de son âge, de son origine ethnique, de son lieu de résidence, de sa langue, de sa religion, de son appartenance ethnique ou de toute autre situation. La Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1948.

**Éthique mondiale (également éthique planétaire)** : désigne un point de vue qui reconnaît la mondialisation et l'interdépendance mutuelle de l'humanité dans son ensemble, y compris le fait que les défis les plus sérieux, y compris les défis moraux auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui (sur le plan économique, socioculturel, technologique, géostratégique, informationnel, écologique, etc.) ont une envergure mondiale, et peuvent être résolus uniquement dans un cadre mondial similaire.



Figure 1.14  
Globe endommagé  
Source: © Wesley  
Carvalho / Pexels.com

**Hospitalité** : au sens large, désigne un geste sociable d'accueil, de gentillesse et de générosité ; au sens strict, tel qu'utilisé dans les débats sur l'immigration et les réfugiés, elle est considérée comme un aspect de la justice. Le droit à l'hospitalité est lié au droit d'appartenance.

**Justice mondiale** : désigne une approche de l'éthique mondiale qui met l'accent sur la justice à l'échelle mondiale et sur les normes universelles de justice, par exemple les droits de l'homme ou un principe qui exige une juste répartition des avantages et des charges dans le monde.

**Passeport** : désigne un document de voyage officiel, généralement délivré par un gouvernement national à ses citoyens, qui identifie son détenteur lorsqu'il voyage en tant que citoyen ou ressortissant ayant un droit à la protection pendant son séjour à l'étranger et un droit de retour dans son pays d'origine.



Figure 1.15  
Le sourire  
Source: © Windo  
Nugroho / Pexels.com

**Personne déplacée :** désigne une personne qui a été contrainte de quitter son foyer pour une période relativement longue, par exemple en raison d'une guerre, d'une persécution illégale ou d'une catastrophe naturelle. Si une telle personne franchit la frontière de son pays, elle est considérée comme une personne réfugiée.

**Réfugié :** selon la définition de l'ONU, les réfugiés sont des personnes qui se trouvent hors du pays dont elles ont la nationalité ou dans lequel elles avaient leur résidence habituelle, et qui ne peuvent y retourner en raison de menaces graves et systématiques à la vie, à l'intégrité physique ou à la liberté, résultant de violences généralisées ou d'événements qui perturbent gravement l'ordre public.



Figure 1.16  
Camp de réfugiés  
Source: © hikrcn /  
Adobe Stock

**Visa :** désigne une autorisation accordée par un État ou un territoire à un étranger, lui permettant d'entrer sur ce territoire, d'y séjourner ou d'en sortir. Habituellement, les visas sont inscrits dans le passeport de la personne.

## 1.6 SCÉNARIO

### 1. INT Hall d'aéroport. Le groupe d'enfants avec leurs valises/bagages se trouve sous le panneau indiquant

« Passeports UE/Citoyens UE ». Un autre panneau indique également « Tous les autres passeports. » La file d'attente sous le deuxième panneau est beaucoup plus longue.

Lindsay : Je suis si heureuse que cet échange d'élèves soit terminé, et que nous rentrions chez nous

David : Ça ne m'aurait pas dérangé de rester un peu plus... si nous étions allés à la plage tous les jours. Et Pieter-Jan était un colocataire fantastique... il dort encore plus que moi.

Pieter-Jan : Hé ! Je ne dors pas tant que ça. On s'est couchés assez tard la plupart du temps.

Sarah : Ma famille m'a manqué plus que je ne l'aurais pensé.

L'enseignant (aux enfants) : Hé les jeunes, écoutez-moi... sortez vos passeports et gardez-les à portée de main. Nous sommes presque au début de la file d'attente.

Sarah : Voici le mien. Il est un peu abimé. Pas à force de voyager, mais plutôt de rouler dans mes tiroirs. Je ne l'utilise guère car on peut aller dans tant d'endroits et de pays sans le prendre.

Lindsay : Le mien est comme neuf. Ma mère garde toujours tous nos passeports dans une boîte spéciale.

Le groupe se dirige vers le point de contrôle des passeports. Ils observent dans l'autre file une famille tirée sur le côté par des agents de l'immigration. Ils entendent l'un des agents dire :

Agent : « Je suis désolé, mais je dois vous refuser l'entrée pour vous et toute votre famille. Vos passeports ne sont pas valides puisque l'état qui les a délivrés ne figure pas dans nos dossiers de passeports reconnus. Selon le système, la Troisième République de Madagascar n'existe plus en tant que pays... ».

Les élèves passent maintenant de l'autre côté du point de contrôle, toujours un peu contrariés par ce qu'ils viennent d'observer.

### 2. INT Hall d'aéroport. Cette fois de l'autre côté du point de contrôle.

Sarah : Eh bien, c'était plutôt mouvementé ! Cette famille n'a pas été autorisée à passer.

David : Oui. Je ne sais pas comment ils ont pu s'imaginer entrer simplement sans passeport ! Qu'est-ce qu'ils croyaient ? Pourquoi ils ne rentrent pas chez eux pour y rester ou bien demander de nouveaux passeports ?

Lindsay : Mais... tu n'as pas entendu qu'ils n'avaient peut-être pas de chez eux. Peut-être qu'ils sont sans pays.

Pieter-Jan : C'est idiot. Tout le monde vient de quelque part. Je le sais puisque tu dois indiquer ta nationalité ou ton pays de résidence sur presque toutes les formulaires ou documents juridiques.

Lindsay : Non, ce n'est pas aussi simple. Il y a beaucoup d'apatrides dans le monde. Je sais que Friedrich Nietzsche, un philosophe dont nous avons parlé la semaine dernière, était apatride puisqu'il avait demandé l'annulation de sa citoyenneté prussienne. Et il en est de même de beaucoup d'autres personnes, le plus souvent ce n'est pas de leur propre fait.

Pieter-Jan : Eh bien, si tu veux vivre dans la solitude et comme une personne excentrique, c'est ton problème. Mais si tu veux voyager à l'étranger, tu dois d'abord penser à obtenir un passeport.

L'enseignant voit que les élèves débattent de manière assez intense, mais il doit les quitter et dit : « Les jeunes... calmez-vous. Et attendez-moi ici. Je dois vérifier l'horaire du bus et nous prendre des billets. Attendez ici avec tous les bagages et ne bougez pas ! Je te parle, Pieter-Jan. »

### **3. INT Hall d'aéroport. La scène change légèrement ; peut-être se rapproche-t-elle un peu plus des élèves. Nous voyons les élèves continuer à débattre**

Lindsay (poursuivant la conversation) : Je ne pense pas que ce soit juste, la façon dont cette famille a été traitée. La famille ne faisait de mal à personne.

Pieter-Jan : C'est possible. Mais je ne pense pas qu'il serait juste de les laisser entrer.

David : Je me réjouis que nous ayons évité la longue file d'attente et la longue attente, et qu'en tant que citoyens de l'UE, nous ayons la priorité.

Sarah : Je ne pense pas que ce soit juste du tout. Ce n'est pas la faute de ces gens s'ils sont nés en dehors de l'UE. C'est un pur accident. Et ce n'est pas comme si l'Europe nous appartenait ; il ne s'agit pas d'un droit qui nous est accordé. D'ailleurs, pourquoi avons-nous même des frontières ?

Pieter-Jan : Eh bien, dans ce cas, tout le monde viendrait ici. Ce serait comme une invasion. Le pays serait surpeuplée, et personne ne voudrait rester. Il est simplement raisonnable que seuls les citoyens aient le droit d'entrée et de résidence.

Lindsay : Nous venons de passer du temps au Maroc. Nous avons été autorisés à entrer, et les gens étaient très hospitaliers.

Pieter-Jan : Ce n'est pas la question. Nous avons des réservations à l'hôtel et des passeports. Et nous n'avons aucune intention de rester. Sarah :

Mais si quelqu'un n'a plus de pays ?

David : Eh bien, c'est son problème. Mon père et moi avons participé aux manifestations le mois dernier. Il est clair que nous ne devons pas laisser entrer les étrangers, car il n'y a pas d'emplois, même pour nous. Mon père est au chômage depuis plus d'un an. Nous avons crié : « Construisez ce beau et grand mur ! » J'ai bien aimé participer à la manifestation, être dans la foule, car il semblait que tout le monde comprenait ce que je pensais.

Lindsay devient de plus en plus triste. Elle pousse sa valise loin du groupe, s'assoit dessus et commence à pleurer.

David : Qu'est-ce qui se passe, Lindsay ?

Lindsay : Laisse-moi tranquille, s'il te plaît.

David : Quoi ? Qu'est-ce que j'ai dit ?

Sarah : Oh les gars ! Vous deux. Arrêtez de dire n'importe quoi ! Vous ne savez pas que la mère de Lindsay était une réfugiée des guerres des Balkans. La plus grande partie de sa famille est morte, sa maison a été incendiée. Elle avait à peine 18 ans, et elle a dû traverser les frontières, d'un pays à l'autre, pour finalement trouver un endroit sûr où elle pouvait rester. Elle n'avait pas de papiers, aucune preuve de son identité.

Pieter-Jan : Je ne le savais vraiment pas, jusqu'à maintenant.

Sarah : Peu importe. Arrête un peu avec ta stupide propagande et ce qui est juste et ce qui ne l'est pas. Tu ne connais pas l'histoire de chacun. C'est facile de dire : « Obtenez un passeport » ou « Rentrez chez vous ». J'aimerais bien voir comment tu te sentirais si tu n'avais pas de pays et aucun moyen d'obtenir un passeport.

David : Je suis désolé. Je ne voulais pas blesser Lindsay. C'est pour cette raison qu'elle a dit que sa mère gardait leurs passeports dans une boîte spéciale.

Sarah : Et il n'y a pas que sa mère. Beaucoup de gens sont apatrides et ce n'est pas leur choix. Ne pas appartenir à un état, ne pas avoir une identité reconnue, cela signifie ne pas avoir de droits. Et ces personnes subissent souvent des crimes et d'autres injustices, et pas uniquement cette incapacité à voyager et à franchir des frontières.

David : Je suis vraiment désolé. Je suppose que j'ai eu tort.

Pieter-Jan : Ouais. Je suis désolé aussi. En fin de compte, nous sommes tous des êtres humains, appartenant à une humanité commune. La différence entre nous et « Tous les autres passeports » [FAIT RÉFÉRENCE AU PANNEAU SITUÉ AU-DESSUS DU POINT DE CONTRÔLE] est arbitraire.

David : Je tiens à m'excuser auprès de Lindsay pour mes paroles et pensées blessantes.

Pieter-Jan : Moi aussi. Allons la voir.

## 1.7 RÉFÉRENCES

ONU. 1948. Déclaration universelle des droits de l'homme. Disponible à l'adresse : <https://www.un.org/en/about-us/universal-declaration-of-human-rights>

ONU. 1951. Convention relative au statut des réfugiés. <https://www.unhcr.org/3b66c2aa10>

UN. 1954. Convention relative aux droits des apatrides. <https://www.unhcr.org/un-conventions-on-statelessness.html>

ONU. 2004. Principes directeurs des Nations Unies relatifs au déplacement des personnes à l'intérieur de leur propre pays. <https://www.unhcr.org/protection/idps/43ce1cff2/guiding-principles-internal-displacement.html>

UNHCR. 2020. TENDANCES MONDIALES. DÉPLACEMENTS FORCÉS EN 2019. Disponible à l'adresse : <https://www.unhcr.org/5ee200e37.pdf>

HCR. 2021. Mettre fin à l'apatridie. <https://www.unhcr.org/ending-statelessness.html>

OHCHR. 2021. Que sont les droits de l'homme ? Disponible à l'adresse : <https://www.ohchr.org/en/issues/pages/whatarehumanrights.aspx>

Images : Adobe Stock, Wikimedia Commons, Pexels.com, HCR, IWM



University of Ljubljana



Vojko Strahovnik (Slovenj Gradec, Slovénie, 1978) est professeur associé de philosophie à la Faculté des Arts de l'Université de Ljubljana, et chercheur senior à la Faculté de théologie de l'Université de Ljubljana, en Slovénie. Dans ses recherches, il se concentre sur les domaines de la théorie morale, de l'éthique pratique et de l'épistémologie. L'impact de son travail s'étend de nouvelles perspectives théoriques importantes sur la nature de la normativité (le rôle des principes moraux dans la formation des jugements moraux, l'autorité du domaine normatif, la vertu épistémique) à des considérations liées aux dimensions pratiques de nos vies (par exemple, le rôle de la culpabilité et de la honte morale dans les processus de réconciliation, l'importance des vertus intellectuelles et éthiques dans le dialogue et l'éducation, la justice mondiale, l'éthique animale).

Roman Globokar (Novo mesto, Slovénie, 1971) est titulaire de la Chaire du Département de théologie morale de la Faculté de théologie de l'Université de Ljubljana. Il a été professeur d'éducation religieuse dans l'enseignement secondaire et, pendant 12 ans, directeur de la plus grande école catholique de Slovénie. Il est membre du Comité national d'éthique médicale et participe au Conseil national des experts pour l'enseignement général. Il donne des cours dans le domaine de l'éthique théologique, de la bioéthique et de l'éthique sociale. Il est également responsable des échanges internationaux au sein de sa faculté. Il est co-auteur des manuels d'éducation religieuse dans les écoles catholiques slovènes et a rédigé une monographie sur les défis éducatifs à l'ère numérique.

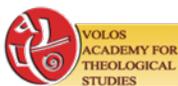


Mateja Centa (Ljubljana, Slovénie, 1983) est chercheuse à la Faculté de théologie de l'Université de Ljubljana, où elle s'occupe principalement de philosophie et de théories des émotions, de pédagogie gestaltiste et d'apprentissage expérientiel et holistique. En 2021, elle commencera ses recherches dans le cadre d'un projet postdoctoral de deux ans intitulé «Outlining an extended cognitive theory of emotions in the context of a theology of emotions: Bodily sensations, cognition, and morality» (Esquisse d'une théorie cognitive étendue des émotions dans le contexte d'une théologie des émotions : Sensations corporelles, cognition et moralité). Elle travaille également sur des projets internationaux dans le domaine de l'éthique, de l'intégrité de la recherche, de l'éducation et de la prévention de la radicalisation des jeunes.

Matej Purger (Ljubljana, Slovénie, 1983), chercheur à la faculté de théologie de l'Université de Ljubljana, est un théologien catholique qui s'intéresse particulièrement à la psychologie et à l'éthique appliquée. Sa carrière professionnelle l'a conduit d'études théoriques de l'éthique à un travail de révision de contenu et de transfert de connaissances à de jeunes entrepreneurs dans un accélérateur d'entreprises. Lorsqu'il est confronté à une approche théorique, il cherche toujours des moyens de la mettre en œuvre et lorsqu'il observe des pratiques, il discerne les théories qui les soutiennent.



DUC8 Consortium



Ce livre a été financé par le Fonds de Sécurité Intérieure de l'Union Européenne - Police.



9 789464 449334 >